



The Autobiographer as Jurist

Rousseau's *Confessions*, the Practice of Judicial Proof, and the Court of Public Opinion

Collectif : [Le Pouvoir en procès. Opinion publique et légitimité politique des Lumières au Premier Empire](#)

Array

Array

Résumé : Cet article examine les *Confessions* sous un angle judiciaire : alors que Rousseau cherche à se défendre devant le tribunal de l'opinion, il utilise différentes formes de preuve pour prouver la vérité de sa vie et de son être. Rousseau conceptualise ce tribunal de l'opinion comme une force judiciaire potentielle. Mais sa conception de l'opinion publique est-elle conforme à la réalité et son action judiciaire incarne-t-elle une conviction profonde sur la façon dont la loi devrait fonctionner ?

Nombre de pages : 211

ISBN : 978-2-406-16550-7

ISSN : 2261-1851

DOI : 10.48611/isbn.978-2-406-16550-7.p.0021

Éditeur : Classiques Garnier

Array

Mots-clés : Rousseau, autobiographie, preuve, cour de l'opinion publique, tribunal, témoignage, documentation

[Afficher en ligne](#)